

Robecq, qui étoient venus de France tant pour le solliciter, que pour le paiement de cent mille piâtres dûs à leur oncle, sont partis pour y retourner, mal satisfaits de n'avoir pu obtenir ni l'une ni l'autre de ces grâces.

On a envoyé ordre à Mr. de Barrenachea, Marquis du Port, Ministre du Roi à la Cour de Suede, d'aller en la même qualité auprès du Roi de Dannemarck, son fils devant rester auprès de S. M. Suedoise chargé des affaires d'Espagne.

La Cour de Portugal, peu intriguée des affaires embrouïllées de celles que les intérêts particuliers tiennent dans la desunion & en guerre, ne présente rien d'intéressant au public, si l'on en excepte, que le Ministre qui y réside pour l'Impératrice Reine de Hongrie & de Boheme, dans des conférences plus fréquentes que de coutume qu'il a eues avec les Ministres du Roi depuis le mois de Fevrier jusqu'à présent, leur a proposé un emprunt de plusieurs centaines de mille cruzales pour sa Souveraine, & qu'il paroît que cette affaire est fort avancée: Que Mr. de Castres, Consul d'Angleterre, a notifié aux mêmes Ministres, que le Roi de la Grande-Bretagne, par un effet de sa considération pour les instances du Roi, avoit donné ordre, qu'on relâchât, sans aucun délai, le Sr. Monford, Aumônier de la Chapelle de Portugal à Londres, qui, ainsi que nous l'avons mis en récit dans nos Mémoires du mois passé, article d'Angleterre, avoit été arrêté à Londres; que cette notification a fait beaucoup de plaisir à Sa Majesté Portugaise; & qu'elle avoit envoyé ordre au Sr. Gaetano, chargé de ses affaires à la Cour Britannique, d'avoir la plus grande attention à prévenir que les Domestiques & autres personnes dépendantes de la

Maison